

Termes de Références (TDR) pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration des Plans d'Aménagement et de Gestion des Terroirs et des Plans Annuel dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme Filets Sociaux Productifs (FSP) sur financement de Ressources Propres Internes de l'Etat (RPI)

1 Contexte

La République de Madagascar renforce son engagement dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement en intensifiant son investissement dans le secteur de la protection sociale.

Le projet Filets Sociaux de Sécurité, comprend un Programme de Filets Sociaux Productifs (FSP) qui s'inscrit dans les actions du gouvernement pour améliorer la protection sociale, surtout envers les ménages les plus pauvres. Au vu des impacts positifs des résultats des activités menées en Filets Sociaux de Sécurité en matière de résilience des ménages, le programme s'étend vers d'autres nouveaux districts.

Le FID, désigné pour assurer la mise en œuvre des activités souhaite alors faire appel à des prestataires de service ayant des compétences spécifiques et avérées en élaboration de planification participative de plans d'aménagement spatiaux cohérents et intégrés visant à résoudre des problématiques locales de gestion environnementale en mobilisant les populations vulnérables.

Les présents termes de référence sont établis à l'endroit des Consultants Individuels (CI) dans le cadre du programme Filets Sociaux Productifs (FSP).

2 Objectif et description du projet

La sous-composante FSP consiste à valoriser le capital humain et à bâtir des actifs productifs pour les ménages par le biais de travaux d'aménagement réalisés en haute intensité de main d'œuvre, de formations techniques sur la production agricole, et de mesures pour assurer l'inclusion économique et le bien-être de la famille.

L'objectif de l'opération est de faire sortir les ménages vulnérables du cercle de la pauvreté en :

- Créant des revenus supplémentaires pour les ménages bénéficiaires durant les périodes difficiles de l'année,
- Bâtissant des actifs productifs pour augmenter la résilience des ménages les plus vulnérables
- Transformant le paysage pour un Développement Durable
- Promouvant le développement du capital humain

La population cible de cette sous-composante est constituée des ménages les plus pauvres dans des zones sélectionnées. Les bénéficiaires recevront un transfert monétaire en contre partie des travaux effectués pour ceux qui sont aptes au travail et un transfert non conditionnel pour ceux qui sont invalides. Le FSP intervient dans une communauté au niveau d'un Terroir – un regroupement de fokontany – villages partageant les mêmes ressources.

Les ménages bénéficiaires de ce programme seront sélectionnés par une méthodologie déjà élaborée et décrite dans les manuels d'opérations du FID.

La planification est confiée à un CI spécialisé en développement rural. Le Consultant est recruté par le FID conformément à son Manuel de passation de marchés.

La sous-composante FSP est à réaliser dans 4 districts avec le financement RPI : Vangaindrano, Vondrozo, Benenitra et Isandra.

La mission du prestataire consiste à la conduite d'un processus de planification participative et itérative aboutissant à l'élaboration d'un rapport de diagnostic mettant en relief les problèmes hiérarchisés et les solutions prioritaires pour les 3 ans à venir, intégrant les activités à réaliser ainsi que les besoins en formation y afférents

(techniques ou autres) dans le cadre de la sous-composante FSP au niveau de chacun des sites d'intervention identifiés.

Il est à préciser que les plans à réaliser pour les Districts sont pour un horizon de trois (03) ans.

3 Processus de l'activité

3.1 Etapes clés et intervenants

Les Filets Sociaux Productifs adoptent l'approche de la planification harmonisée dans ses interventions grâce à l'utilisation de la planification participative qui consiste à recueillir les besoins de la population cible et de la planification indicative qui consiste à vérifier la faisabilité technique, sociale, environnementale et financière.

Le consultant sera accompagné par les Accompagnateurs Spécialisés pour mener à bien les diagnostics participatifs. Ces derniers, recrutés par le FID, sont limités par un ratio de 01 pour 1000 ménages.

Tableau 1: Etape Planification

ETAPES	ACTIVITES	INTERVENANTS
Formation CI-Planification et AS	Mise au point sur : - Processus de planification - Priorisation des communes - Identification et délimitation des terroirs - Priorisation des terroirs - Diagnostic participatif	FID
Priorisation des Communes	- Recueil des données concernant toutes les Communes du District : nombre de population, accessibilité par rapport au chef-lieu du District, niveau de sécurité, disponibilité de bassins versants aménageables, taux de pauvreté (à vérifier) - Notation et classement de toutes les communes sur des critères bien déterminés dans le Manuel et Guide de planification - La validation du résultat de priorisation s'effectue durant un atelier au niveau de la CTISD	CTISD – FID
Identification/Priorisation des terroirs	Identification des différents espaces délimitant un terroir donnant ainsi le nombre de terroirs	CI- AS – Communes - Fkt
	Priorisation des terroirs par rapport aux critères de notation dans le Manuel et Guide de planification Validation des terroirs (atelier CTISD)	CTISD/STD- FID-AS – Fkt- Consultant Individuel
Diagnostic Participatif	- Réunions communautaires dans chacun des terroirs priorités - Identification et hiérarchisation des problèmes liés à la production et priorisation des solutions proposées	Consultant Individuel – AS - FKT
	Identification des sous bassins versants, des activités et des thèmes de formation y afférents	Consultant Individuel - AS
	Etudes de faisabilité	CI Planification
	Rédaction rapport de diagnostic	Consultant Individuel

ETAPES	ACTIVITES	INTERVENANTS
Etablissement de plans	Rédaction des plans (PAGT, PAMO)	Consultant Individuel
	Validation des plans (niveau Commune)	Consultant Individuel
Suivi des réalisations	Suivi et contrôle (travaux et SEC)	Consultant Individuel FID - STD
	Réception des travaux et évaluation communautaire (RCRA)	Consultant Individuel FID - STD
	Mise à jour des plans (PAMO)	Consultant Individuel

3.2 Organigramme

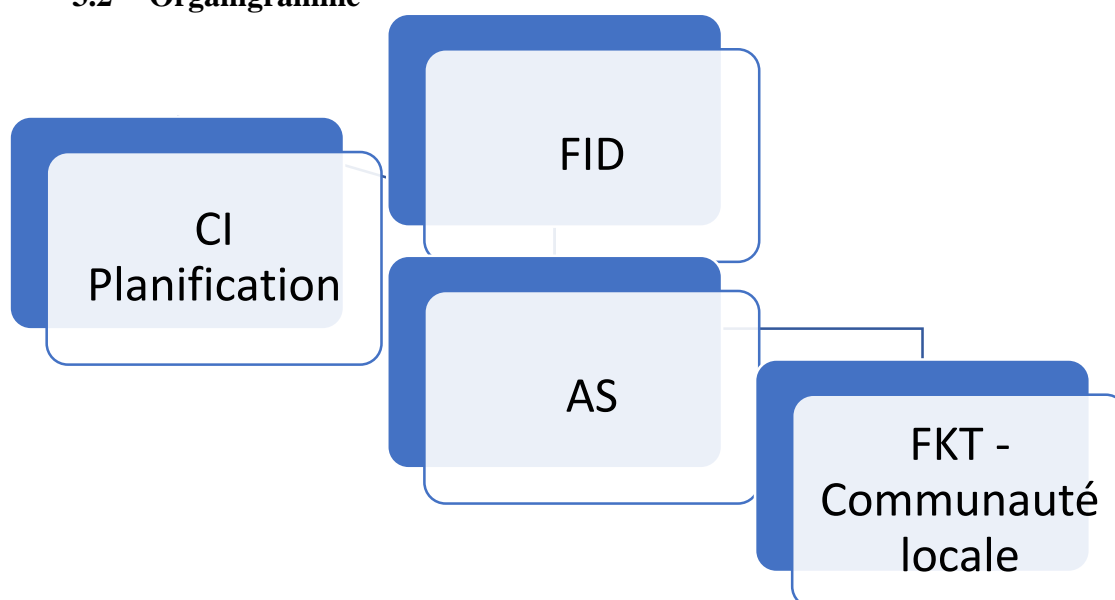


Figure 1: Organigramme planification

3.3 Localités de la prestation

LOT	REGION	DISTRICT	COMMUNE
2	ATSIMO ATSIANANA	VONDROZO	CR MANAMBIDALA CR KARIANGA CR ANDAKANA

Tableau 2: Localités de prestation planification

3.4 Activités de la prestation

3.4.1 Exploitation de la liste des Communes et terroirs priorités

La Commission Technique Interservices des Districts (CTSID), et le FID effectuent la priorisation des communes d'interventions. C'est sur la base de la liste des Communes prioritésées que les Accompagnateurs Spécialisés (AS) avec le prestataire de planification sous la supervision du FID vont élaborer la délimitation et la priorisation des terroirs. Le CI Planification fournira les outils (cartes, fiches de collecte de données...) à utiliser et assurera la formation des AS avant les descentes sur terrain. Le consultant assistera les AS pendant les validations des priorisations des terroirs au niveau des STD.

Pour information, les zones à prioriser formées d'une mosaïque de villages/communautés doivent partager une problématique similaire du point de vue de la gestion des ressources naturelles (terres, eaux, forêts, environnement, agriculture). Les différents terroirs impliqués sont délimités en fonction des espaces de cueillette, d'habitation, culturel, de production et limites des responsabilités collectives des fokontany concernés. Un terroir comprend généralement 1 à 3 fokontany.

Il revient au CI Planification de procéder à l'exploitation de ces listes pour dresser la monographie analytique et la cartographie des terroirs d'intervention (*fichier SHP à envoyer au FID*).

3.4.2 Conduite du diagnostic participatif

Conduire, en interaction étroite avec les communautés prioritésées et les Accompagnateurs spécialisés le diagnostic participatif de chaque terroir¹, lequel identifiera les investissements faisables dans le cadre des FSP. Le processus adopté doit être pleinement participatif afin que les plans soient élaborés dans une optique de continuité et de cohérence et que les travaux à réaliser puissent contribuer aux axes de développement fixés par les communautés pour améliorer leur bien-être socio-économique en créant des actifs productifs au sein des ménages vulnérables.

3.4.3 Information de la communauté sur le processus de planification

Le consultant conçoit et met en œuvre une stratégie de communication tenant compte des spécificités des terroirs d'intervention afin d'informer la communauté sur le processus de planification des activités FSP, les étapes clés, les objets et dates des Assemblées Générales, les activités éligibles, les contrats sociaux, ...

3.4.4 Organisation d'assemblée générale

Autant que faire se peut, les autorités locales doivent assister aux Assemblées Générales des communautés de chaque terroir.

¹ Les fokontany composant le terroir sont regroupés dans un fokontany pour effectuer la réunion. Le nom du terroir portera le nom de ce fokontany.

3.4.5 Appui à la communauté dans la formulation d'objectifs

En étroite collaboration avec les AS, le consultant appuie la communauté bénéficiaire à formuler une vision et des objectifs d'aménagement spatial et de gestion de son terroir pour sortir de la pauvreté.

Sans interférer dans les réponses/décisions de la communauté, l'opération consiste à dresser un arbre de problèmes et de solutions. Suivi d'une priorisation des solutions à mettre en œuvre selon ce qui est réalisable en HIMO dans le cadre des FSP.

3.4.6 Identification de sous-bassins versants

Pour favoriser l'adoption et la vulgarisation des techniques diffusées au sein des chantiers FSP, les interventions sur 3 ans sont à concentrer autant que possible d'amont en aval d'un sous-bassin-versant.

La concentration des activités d'aménagements spatiaux, agricoles et environnementaux met en valeur le changement de paysage pour un développement durable.

Les bassins-versants d'intervention identifiés doivent :

- Être localisés géographiquement (appellation, limites administratives, coordonnées GPS et cartographie)
- Faire l'objet d'un contrat foncier entre les propriétaires terriens et les ménages bénéficiaires des travaux FSP. Le document doit être visé par les autorités (Commune et Fokontany) et mentionner s'il s'agit d'une donation ou d'une autorisation d'utilisation pour une durée déterminée, au minimum 3 ans après la première récolte pour les CUMA et CUVI, et 5 ans minimum pour les cultures de rente.

3.4.7 Etude de faisabilité

La faisabilité des activités repose sur les conditions d'éligibilité décrite dans le manuel de procédures, doit être réalisable en HIMO, et profiter à la communauté mais aussi et surtout aux ménages bénéficiaires des FSP.

Un chantier correspond aux activités effectuées par 150² travailleurs pendant 32 jours. Les rendements à considérer correspondent à ceux des groupes de travail en majorité femme, pauvre, vulnérable et n'ayant pas de niveau de compétence spécifique.

Le consultant doit inclure parmi les activités à identifier les **3ha /terroir/an** de reboisement et les **5ha/terroir/an** d'activités de conservation des eaux et des sols CES/SWC (lutte antiérosive, terracing, traitement de lavaka, demi-lune agricole, bassin de collecte d'eau...).

Pour l'aménagement hydro agricole, les activités de réhabilitation et de remise en état de fonctionnement d'un réseau, faisables en main-d'œuvre ordinaire en une intervention de 32j, et n'exige pas l'intervention d'ouvrier spécialisé, sont les plus recommandées. Pour cela, le consultant doit fournir des dossiers qui justifient sa faisabilité technique validée par le FID et la DRAE. Pour chaque point du profil, l'indication des détails des interventions nécessaires pour le fonctionnement du réseau doit être présentés. Une mission conjointe entre le consultant chargé de la planification et les techniciens de la DRAE et du FID permet de valider la faisabilité technique des activités proposées.

Avec le contexte actuel du changement climatique, le consultant doit repérer (identifier et localiser avec GPS) les points d'eau qui pourraient conditionner la réalisation des activités. Elle doit insérer aussi dans les activités l'amélioration et/ou la protection de ces points d'eau.

3.4.8 Rédaction de rapport de diagnostic participatif

A l'issue de l'opération, un rapport de diagnostic participatif ayant fait l'objet d'une validation communautaire par terroir est attendu du consultant.

² Les 20% de ménages inaptes ne font pas partie des 150. Ils sont comptés en plus.

3.4.9 Etablissement de plans

3.4.9.1 Rédaction des plans

Le rapport de diagnostic participatif par terroir sert à la rédaction de plans d'aménagement et de gestion de terroir (PAGT) pour une durée de trois ans (3 ans), avec des activités HIMO réparties ensuite annuellement sous forme de plan d'opérations, dénommé Plan Annuel de Mise en Œuvre (PAMO), détaillant les chantiers FSP à y réaliser. Ces chantiers seront mis en œuvre par les bénéficiaires du programme FSP, sous la conduite d'Agences d'encadrement (AGEC) recrutées à cet effet.

Les activités de renforcement de capacités (des travailleurs, de l'AGEC, d'autres parties prenantes...), nécessaires pour la bonne mise en œuvre des activités avec les outils et intrants nécessaires, répondant à la demande des ménages doivent être définies par année d'intervention dans le PAGT et en cohérence avec les activités d'aménagement et les objectifs de chaque terroir.

3.4.9.2 Elaboration des fiches de filtration environnementale

Le Consultant assurera l'élaboration des fiches de filtration et des fiches environnementales par terroir. Cette étape est à faire une seule fois et avant le début des interventions. Toutes les activités à réaliser au sein du terroir sont à considérer.

3.4.9.3 Validation des plans

Les PAGT et PAMO sont à présenter au FID pour observations avant une séance de validation au niveau de la CTISD.

3.4.10 Suivi des réalisations

3.4.10.1 Suivi et contrôle

Le consultant effectue des missions de supervision technique afin de vérifier si les réalisations de l'Agence d'Encadrement sont conformes aux plans rédigés.

Des missions de Suivi et Evaluation Communautaire (SEC) dans des GT randomisés (01GT par terroir) sont à mettre en œuvre par intervention.

3.4.10.2 Réception des travaux

Le consultant procède à la réception des travaux afin de constater la qualité des réalisations. Elle doit énumérer les réserves durant cette réception.

3.4.10.3 Mise à jour des plans

Après les missions de suivi et réception des travaux, le CI Planification procède si nécessaire à la mise à jour des plans avec la communauté bénéficiaire afin de recadrer les activités en vue de l'atteinte des indicateurs pour sortir de la pauvreté.

3.4.11 Gérer les fonds confiés au Consultant

Les fonds confiés au consultant portent surtout sur les fonds relatifs aux CTISD. Il est tenu de fournir un état de paiement émargé sur ces fonds.

3.5 Autres obligations

- Ouvrir un compte bancaire spécifique au micro-projet : le consultant doit avoir un compte dans une banque agréée pour recevoir exclusivement les fonds destinés à financer les microprojets du programme Filets Sociaux Productifs (FSP) du FID ;
- Editer le contrat entre le FID et le CI planification en trois exemplaires originaux (dans le cas où ce serait prescrit dans le contrat) ;
- Démarrer les activités de planification au plus tard 10 jours après réception de l'Ordre de Service;
- Prendre des photos, localiser avec des coordonnées GPS chaque chantier et point d'eau,
...

- Tenir à jour les livres de caisse et de banque retraçant l'utilisation des financements confiés par le FID pour la mise en œuvre de l'activité ... ;
- Etablir et soumettre au FID les rapports demandés dans les délais prévus ;
- Conserver les documents : le consultant doit conserver une copie de tous les documents comptables et des pièces justificatives d'achat des fournitures et de paiement pendant au moins cinq (05) ans ;

4 Résultats attendus

La planification permet d'identifier, de façon participative, et harmonisée les zones d'intervention et les activités à réaliser. Les plans PAGT et PAMO sont obtenus à partir d'un processus participatif de planification.

La planification FSP détermine avec la communauté bénéficiaire, et le CI, la maximisation des bénéfices obtenus par les ménages bénéficiaires pendant la mise en œuvre des activités et de donner une autonomisation de ces ménages après l'horizon du programme.

5 Livrables

5.1 Produits Attendus

Activités	Résultats attendus	Produits à livrer	Deadline	INTERVENANTS
Priorisation des communes (les résultats sont à présenter dans le rapport de priorisation des terroirs)	Communes priorisées	PV de réunion Fiche de présence Liste des communes priorisées		CTISD – FID - AS
Formation des AS/CI Planification sur l'identification et priorisation des terroirs	AS - CI Planification formés	PV et fiche de présence		FID – AS - CI Planification
Identification et délimitation des terroirs	Terroirs identifiés et délimités	PV de réunion Fiche de présence Liste des terroirs priorisés et validés		AS - CI Planification - Fkt
Priorisation des terroirs	Terroirs priorisés		7 jours calendaires après le dernier atelier communal)	AS - CI Planification - Fkt
Formation des AS et - APL sur le Diagnostic Participatif	AS et APL formés	PV et fiche de présence		FID - CI Planification - AS
Diagnostiques participatifs	Communauté informée sur le processus de planification Assemblée Générale effectuée avec la participation des autorités locales	PV d'AG Fiche de présence Schéma arbre à problème et solutions réalisé avec la communauté Liste des solutions hiérarchisées Liste des objectifs formulés et priorisés		CI Planification - AS

Activités	Résultats attendus	Produits à livrer	Deadline	INTERVENANTS
	Vision et objectifs formulés par la communauté			
Identification des chantiers et des activités	Chantiers et activités identifiés Contrats sociaux élaborés	Localisation géographique des chantiers FSP Contrats sociaux élargés	(7 jours calendaires après la réalisation de l'AG de validation)	CI Planification - AS
Etudes de faisabilité	Etude de faisabilité des activités effectuées	Liste des activités faisable et réalisable en FSP		CI Planification
Rédaction rapport de diagnostic	Rapport de diagnostic rédigé	Rapport de DP		CI Planification
Rédaction des plans	PAGT et PAMO rédigés	PAGT et PAMO (CI Planification
Validation des plans (niveau Commune)	Plans validés au niveau Commune	Plans validés et signés par la Commune		CI Planification
Suivi et contrôle (travaux et SEC)	Contrôle, suivi et SEC effectués	PV de supervision	(7 jours calendaires après la réalisation de l'activité)	CI Planification
Réception des travaux	Travaux réceptionnés	PV de réception		CI Planification
Mise à jour des plans	Plans mis à jour	PAMO mis à jour		CI Planification

Tableau 3: Produits attendus de la planification

5.2 Rapports

Le consultant s'engage à livrer au FID, en version physique et électronique :

- Pour chaque prestation :
 - **un rapport de démarrage** : rappel sur la méthodologie, analyse des contraintes, chronogramme des activités, personnel affecté, calendrier d'intervention ;
 - **Un rapport de priorisation des terroirs** : description des résultats de priorisation des communes par les membres de la CTISD (à demander auprès du FID), description des résultats de priorisation des terroirs, (cartes topo et thématiques, spécificités physiques, économiques et culturelles, nombre des usagers des terrains et leur répartition dans chaque Terroir...), avec fichier Shapefile,
 - **un rapport de diagnostics participatifs**, ce rapport doit comporter :
 - la description et croquis des terroirs établi par la Communauté assistée par les AS,
 - les sous bassins versants d'intervention,
 - les Transects,
 - le calendrier et saisonnalité des activités locales,
 - les problèmes principaux identifiés et hiérarchisés (avec PV de validation communautaire),
 - les besoins et les solutions par problèmes identifiés et priorisés avec des thèmes de renforcement de capacité nécessaire (priorisation des solutions par problème avec PV de validation communautaire) cartographie de diagnostics (situation actuelle et projection des activités à réaliser) **avec fichiers SHP, et**

- la vision et les objectifs formulés,
- la cartographie des terroirs (cartes topo et thématiques, spécificités physiques économiques et culturelles, nombre des usagers des terrains et leur répartition dans chaque Terroir), **avec fichier Shapefile**
- la spécification et justification de la faisabilité technique et organisationnelle des activités retenues sur la base de la main d'œuvre disponible dans chaque Terroir,
- ***un rapport d'étude de faisabilité***, ce rapport doit comporter les détails démontrant la faisabilité technique, financière, socioéconomique, environnementale des solutions et des activités priorisées durant le diagnostic participatif.
- ***un rapport sur la planification***. Ce rapport doit comporter :
 - le plan d'aménagement et de gestion de terroir (PAGT),
 - les Plans Annuels de Mise en Œuvre (PAMO) de l'année de chaque groupe de travail, pour chaque terroir, (soit 2 PAMO par groupe de travail)
 - la méthodologie d'approche relative au régime foncier, notamment sur la résolution de certains conflits,
 - les contrats sociaux sur les terrains à utiliser et éventuellement les règlements sur la gestion de l'eau.

Chaque rapport inclura en particulier

- une narration du déroulement du processus (péripéties),
- l'approche et les outils utilisés,
- le PV de priorisation et de validation des activités,
- les problèmes et solutions adoptées,
- les photos des évènements marquants,
- les produits requis cités auparavant tels que les PV, les listes de présence, ...
- l'évaluation des réalisations.

Le rapport doit être reçu par le FID au plus tard 7 jours après chaque AG de validation.

- Durant les travaux, le consultant doit fournir :
 - ***un rapport de suivi*** de chaque intervention (suivi à partir du 21^e jour de travaux), en version numérique et papier, qui décrira la situation des activités (pour chaque groupe de travail : qualité technique, mesures environnementales et taux d'avancement des travaux), le déroulement du suivi-évaluation communautaire (SEC), et les recommandations pour améliorer les travaux, les services fournis aux bénéficiaires et les améliorations à apporter aux calendriers d'entretien des chantiers établi par l'AGEC
 - ***un rapport par intervention*** qui comportera le déroulement de la **réception** des travaux, la situation d'avancement des activités **par rapport au plan annuel de mise en œuvre** pour chaque groupe de travail/Terroir, et les recommandations pour rattraper les retards et/ou améliorer les qualités des interventions, le déroulement des séances de Suivi et Evaluation Communautaire (SEC), les résultats ainsi que les plans d'actions de redressement correspondants et les fiches questionnaires.
 - En fin d'année, ***un rapport annuel*** en version papier et numérique faisant le bilan des interventions réalisées au niveau de chaque groupe de travail, terroir. Ce rapport doit comporter : l'évaluation des travaux effectués par rapport aux objectifs du plan annuel de mise en œuvre (avancement, qualité technique, mesures environnementales), le plan de mise en œuvre mis à jour et les recommandations pour améliorer les qualités des interventions,

- A l'issue des deux années de mise en œuvre, **un rapport final** en version papier et numérique. Ce rapport doit mettre en relief l'évaluation des travaux effectués par rapport aux objectifs des PAGT et plans quinquennaux (qualité technique, mesures environnementales et actifs communautaires entretenus), le déroulement des séances d'évaluation communautaire, et leurs résultats ainsi que les plans d'action de redressement correspondants à proposer à la communauté et les fiches questionnaires.

5.3 Durée de la prestation

PHASE	Durée (j)	Cumul	Mode de calcul HJ	OBSERVATIONS
Priorisation des Communes	1	1	-	CTISD-FID-AS
Démarrage Prestation Consultant Planification	5	6	-	Consultant Planification
Identification des terroirs	1	7	1j/commune	Consultant Planification -AS- Commune-FKT
Priorisation des terroirs	6	13	5j traitement de données et 1j atelier	CTISD- Consultant Planification - AS
Diagnostic Participatif	25	38	-	Consultant Planification -AS
Etude de faisabilité	20	58	-	Consultant Planification -AS
Rédaction des plans	20	78	-	Consultant Planification
Suivi des réalisations	6	84	1 jr par terroir	Consultant Planification
Réception	1	85	1 jr par terroir	Consultant Planification
Mise à jour des plans	5	90	Annuel	Consultant Planification
TOTAL	-	90		

Tableau 4: Durée prestation pour la planification

6 Méthode de sélection et Evaluation du prestataire

La méthode de sélection utilisée est la **Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant SQC**.

On octroie une note à chaque étape et à chaque mission de supervision et la somme de ces scores constitue l'évaluation annuelle de la prestation. Chacun des prestataires est classé

- Satisfaisant : si sa prestation gagne un score supérieur à 14/20 ;
- Moyen : si ce score se situe entre [10 – 14] ;
- Insuffisant : si ce score est inférieur à 10.

Cette classification conduit à une

- Continuation de la prestation [satisfaisant]
- Continuation de la prestation avec des mesures de redressement [moyen]
- Rupture du contrat (résiliation) [insuffisant].

6.1 Profil du consultant

Diplôme :

- Bacc+5 en Aménagement du territoire, Agronomie ou Génie rural ou Economie ou en Sciences sociales.

Expérience(s) dans le domaine, en général :

- Ayant au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles en développement rural et/ou mobilisation communautaire,
- Ayant effectué au moins cinq (05) prestations en planification locale : montage de Plan triennal et des Plans annuels de mise en œuvre de projet avec une approche participative (Analyse technique de faisabilité des activités, analyse environnementale, évaluation des besoins financiers, conception de systèmes de suivi – évaluation, montage de Plans et supervision de la mise en œuvre des activités ACT HIMO),

Autre(s) critère(s) qui pourraient départager les consultants :

- Nombre de prestation sur l'animation de séances de diagnostics participatifs, la gestion de conflits (notamment sur le foncier),
- Nombre de prestation sur la formation des adultes et/ou la formation paysanne,
- Expériences dans la zone d'intervention

Le consultant doit fournir ses matériels nécessaires pendant la mise en œuvre de sa prestation (laptop, GPS, appareils photos, moyens de déplacement...).

Le consultant peut faire une manifestation d'intérêt pour un ou plusieurs lots mais ne peut être attributaire de plusieurs lots, il devra donc choisir un lot s'il est classé premier dans plusieurs lots pour lesquels il a soumissionné.